

Bureau du 2 juillet 2001

Décision n° 2001-0045

commune (s) : Saint Didier au Mont d'Or

objet : **Acquisition, à titre gracieux, d'une parcelle située chemin des Barres et appartenant aux consorts Target**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La communauté urbaine de Lyon se propose d'acquérir une parcelle de terrain située chemin des Barres à Saint Didier au Mont d'Or, cadastrée sous le numéro 269 de la section AL et appartenant aux consorts Target.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu de 66 mètres carrés nécessaire à l'élargissement de la voie précitée. Aux termes du compromis qui est présenté, cette parcelle serait cédée à titre gracieux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense résultant des frais d'établissement de l'acte notarié, évalués à 3 500 F, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine au titre de l'exercice concerné - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,